

FINANCES

MeDirect offre une prime de 0,5 % sur le nouveau bon d’Etat à un an

La petite banque veut continuer à capitaliser sur l’effet bon « Van Peteghem » comme elle l’a fait depuis l’été 2023. En encourageant les souscriptions par son intermédiaire à la nouvelle obligation publique. A contre-courant donc de la concurrence. Une stratégie qui, visiblement, paie.

AMANDINE CLOOT

Quand la plupart des banquiers et assureurs du pays multiplient les offres sur des produits de placement ou d’épargne « maison » pour recaper les économies des Belges séduits par le premier bon d’Etat à un an, MeDirect choisit de sponsoriser la nouvelle obligation publique qui sera lancée le 5 septembre prochain. Quand les grands argentiers du pays crient à la concurrence déloyale, Alain Moreau, le patron de la petite banque locale mais dont la maison mère est à Malte, se frotte les mains. Et positionne son offre, une fois de plus, à contre-courant de ses pairs.

MeDirect avait en mars et en juin derniers, lors des deux dernières émissions obligataires – plus discrètes – réservées aux particuliers et organisées par l’Agence de la dette, offert une prime de 0,2 % à ses clients. « Mais cette fois, on met le paquet avec un bonus de 0,5 % net, en plus du coupon, qui sera déjà versé dans le courant du mois d’octobre », assure l’ex-dirigeant de Deutsche Bank Belgique. « On a choisi de donner le plus possible à nos clients et de se passer des frais d’une campagne de marketing. Vous n’entendrez rien à la radio, vous ne



Là où le marché prend en moyenne 2 % de frais d’entrée sur les produits d’investissement, nous sommes gratuits.(...) Cela ne nous empêche pas d’être rentables

Alain Moreau
CEO de MeDirect



verrez rien sur les abribus. » Le calcul suivant est, bien sûr, à prendre avec des pincettes car le coupon brut du futur bon à un an n’est pas encore connu (il faudra patienter jusqu’au 3 septembre). Mais s’il était fixé ce jour, le rendement poche du produit à l’échéance serait d’environ 1,9 %. Soit bien moins que les 2,81 % net de l’année passée, rendus possibles par un précompte mobilier réduit de moitié et des taux courts à l’époque plus élevés. A noter cependant : l’Agence de la dette compte bien conserver une partie des milliards prêtés par les citoyens, elle pourrait donc « booster » quelque peu son coupon également. En l’état, prime MeDirect incluse, la « rentabilité » du prochain bon d’Etat à un an serait de 2,4 %.

Un « momentum » inédit en septembre
Jusqu’à présent – mais certaines banques jouent la montre pour dévoiler les conditions de leurs offensives – peu de produits offrent encore à ce jour de telles conditions. C’est que l’OLO (obligation linéaire belge, NDLR) à un an a lâché des plumes ces dernières semaines. « On veut aussi faire passer le message que les taux vont très probablement baisser encore en 2024 et en 2025, sur les comptes épargne également, sécuriser une

somme d’argent à un tel rendement pour un an, c’est un bon calcul », poursuit le patron. Si MeDirect « met le paquet », si toutes les banques jouent sur l’effet d’annonce, c’est parce qu’un « momentum » inédit arrive dans notre petit pays. Le 4 septembre prochain, près de 22 milliards d’euros, assortis de 615 millions d’intérêts, seront « libérés » en une fois. Une somme record levée par l’Etat belge à la fin de l’été 2023, à laquelle il faut ajouter environ 8 milliards placés sur des comptes à terme à un an à la même période (comptes sur lesquels l’argent est bloqué pour une durée déterminée en échange d’un rendement fixe). L’établissement qui se réserve la possibilité de clôturer sa promotion avant la fin de la période de souscription (qui courra du 5 au 12 septembre) impose, tout de même, deux conditions pour être éligible à son offre. D’abord, l’argent qui sera transmis au Trésor belge par son biais doit être « frais ». En d’autres mots, il ne peut pas être transféré depuis un compte épargne ou à vue de la maison si les euros y ont été déposés avant le 24 août. Ensuite, l’investissement est plafonné à 250.000 euros par tête. « Ce qui ne sera pas un frein pour la très large majorité des gens », glisse encore le CEO. « Le bon d’Etat, dès le début, on l’a vu comme une bonne chose. Dans un marché en situation d’oligopole comme celui des banques en Belgique (les quatre premières structures du pays se partagent environ 70 % des clients, NDLR), il a remis de la concurrence, il a eu un effet d’éducation. » Il est vrai que l’opération « choc » de Van Peteghem – du nom du ministre des Finances sortant – de septembre dernier a profité à la petite structure. « On a gagné 46 % de dépôts en

2023 alors que toutes les autres banques en ont perdu. Août et septembre ont été nos meilleurs mois. Tout ça grâce au bon d’Etat qui a réveillé les citoyens, qui a recréé un peu de mobilité bancaire. Ce n’est pas pour rien qu’on s’est démené pour pouvoir le distribuer (MeDirect a rejoint depuis l’émission de mars dernier la liste des établissements émetteurs, NDLR). » **Un « challenger » de marché**
Evidemment, le modèle MeDirect n’est pas tout à fait comparable aux poids lourds du monde bancaire. C’est ce que l’on appelle un « challenger » de marché. La petite structure est jeune, tout en ligne et donc agile. Sa structure de coûts est légère : pas d’agence, une équipe IT installée à Malte. Son propos, c’est de gagner des parts de marché. Sur ses services bancaires classiques (MeDirect fournit désormais compte à vue et carte) et sur ses produits d’investissement. Chaque personne qui achète un bon chez elle est donc un nouveau client actif potentiel (le bonus n’est évidemment versé que sur un compte de la banque). « Nous convainquons généralement ceux qui nous rejoignent. Nos offres en comptes à terme et sur l’épargne sont parmi les meilleures du pays. Là où le marché prend en moyenne 2 % de frais d’entrée sur les produits d’investissement, nous sommes gratuits. Nous lancerons d’ailleurs bientôt une prime également pour les placements dans nos fonds et ceux que nous distribuons. Tout cela, surtout, ne nous empêche pas d’être rentables, c’est bien la preuve que les autres banquiers pourraient faire un petit effort », tance Alain Moreau. A voir si son annonce secouera un peu plus le marché.

Bientôt aux mains d’un milliardaire tchèque ?
En Belgique, MeDirect essaye de se faire un nom mais la banque en ligne pourrait bien changer de « nationalité ». Comme l’ont relayé nos confrères de L’ECHO, le groupe britannique Anacap qui détient MeDirect, active chez nous, aux Pays-Bas et à Malte (où est située sa maison mère), est entré « en discussions exclusives » en vue d’une acquisition intégrale par sa consœur tchèque Creditas, aux mains du milliardaire Pavel Hubáček. Anacap cherchait déjà depuis un moment à céder sa participation. En 2023, un consortium d’investisseurs avait déjà marqué son intérêt pour le groupe maltais sans que les négociations aboutissent. Un possible changement de propriétaire qui n’a pas été abordé lors de l’interview donnée au Soir par le CEO de la filiale belge, Alain Moreau. Un communiqué a pourtant été publié à la Bourse de Malte mercredi pour annoncer la manœuvre en cours. M.BMÉ ET A.C.